

Sandrine Hebert

Tél

076 412 69 11

Moncor 29

1752 Villars-sur-Glâne

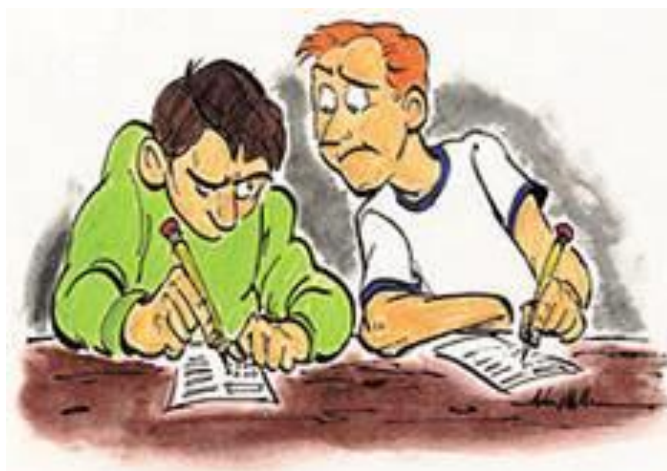
Mail

shebert847@gmail.com

Convocation

aux

Cours interentreprises



Apprenti / e

Entreprise formatrice :

Remarque Importante !

L'apprenti reçoit ce dossier d'information. Il est responsable de prendre connaissance et d'appliquer les directives. L'apprenti est évalué sur les **compétences professionnelles**, les **compétences sociales** et les **compétences méthodologiques**. Il reçoit **des points, convertis en note**. Les points sont inscrits sur la base des données de la BDEFA II.

Informations générales

Direction des cours	Sandrine Hebert
Secrétariat	Association Suisse des Détaillants en Jouets, Secrétariat pour la Romandie, c/o UnioService, Niederfeldweg 3, 3303 Jegenstorf, unioservice@bluewin.ch
Formateurs	Indication sur le plan annexe
Lieu des cours	Cristal chromothérapie, Rue Locarno 9, 1700 Fribourg
Salles	Indication sur le plan annexe
Présence	Les cours interentreprises sont obligatoires . Sur présentation d'un certificat médical ou attestation de service , le cours sera remplacé pour les ci 1 et 2. Les ci 3 ne sont pas remplacés , l'apprenti perd 20 points en cas d'absence et le risque de ne pas être inscrit à son examen pratique .
Absentéisme	L'apprenti doit participer aux dix jours de cours interentreprises, faute de quoi, l'association ne l'inscrit pas à son examen pratique final .
Attestation	À faire signer au formateur du cours le jour même. Celle-ci se trouve à la fin du présent dossier. Preuve de présence pour l'apprenti et possibilité de se faire rembourser les frais de voyage.
Convocation	Chaque année l'entreprise formatrice reçoit un préavis des cours pour les CI de l'année en cours , suivi par une convocation personnalisée environ trois semaines avant le séminaire, de son apprenti.
Base de données	Pas du ressort de l'association . Dirigez-vous vers internet, BDEFA2, suivez le lien « obtenir un accès à BDEFA2 » le M.A suit les consignes.
Assurances	Les apprentis restent assurés par l'entreprise formatrice durant toute la journée des cours.
Salaire	Les apprentis ont le droit au salaire convenu dans le contrat d'apprentissage. Ce salaire ne doit pas être réduit. Il ne sera non plus crédité de vacances ou de jour de congé.
Voyage	Conformément à la loi fédérale, l'entreprise formatrice doit prendre en charge les frais de voyage des apprentis, leur permettant de suivre les cours interentreprises.
Dépenses personnelles	Toutes les dépenses personnelles, comme le café, le repas de midi sont à la charge des participants.
Véhicule motorisé	Il est vivement recommandé aux participants d'utiliser les moyens des transports publics.
Dossier de formation	Des points seront attribués au dossier de formation , veuillez le prendre à chaque cours . <u>En cas d'oubli aucun point ne sera attribué, surtout en CI 3.</u>

Classeur à présenter	Il vous sera demandé de présenter un classeur de produits, vu dans le programme des CI et des CGB. Selon les consignes transmises par la formatrice des CGB. (Etoffer vos connaissances). Il sera strictement interdit aux experts de vous le demander à l'examen pratique.
Produits	Il est possible que les apprentis doivent prendre des produits lors des cours. Par sécurité, l'apprenti sort avec lui les produits accompagnés d'une notice signée par un responsable de son entreprise.
Matériel	Prenez avec-vous les supports reçus par l'association et affaires personnelles. <ol style="list-style-type: none"> 1. Le classeur Jouets avec le support reçu et le dossier de formation 2. Ce dossier 3. Les travaux et produits demandés 4. Des outils d'écritures 5. Votre classeur personnalisé sur la connaissance de vos produits
Responsabilité	L'organisation des cours interentreprises décline toute forme de responsabilité pour d'éventuels vols, dommages ou accidents.
Départ	Tous les participants quittent la salle de classe sans rien y laisser, celle-ci doit se retrouver idem à l'état initial. L'association n'est pas responsable de vos oublies.
Dossier de formation ACD 80 pages, GCD 130 pages https://www.bds-fcs.ch/fr/home/	Ce dossier ne peut être noté que par l'association durant les cours interentreprises. La commission d'apprentissage peut le demander à tout temps ! Il est strictement interdit aux experts de le demander aux examens pratiques.
Formation complémentaire <ul style="list-style-type: none"> - Commission d'apprentissage - Association 	Certains apprentis doivent compléter leur apprentissage auprès d'autres entreprises formatrices, vu le manque d'assortiment, selon la loi de la formation professionnelle. Des stages de 4 mois durant les 3 ans d'apprentissage sont initialement prévus. Évidemment pas pendant les grosses périodes. L'entreprise qui accueille le stagiaire ne paye aucun frais. L'examen se déroule dans l'entreprise formatrice.
Examen	Une convocation est envoyée 3 semaines avant. S'y trouvent les informations suivantes : nom de l'apprenti, date et heure de l'examen, le nom des experts. L'apprenti se présente ce jour-là d'office, même en cas de cours à l'école professionnelle. Il prend son examen au sérieux et se présente sous de bonnes dispositions. Durant l'examen, il ne se retrouve pas seul au magasin. Aucun résultat n'est communiqué !
Vignette	Une vignette est attribuée pour les entreprises formatrices par le canton, ce qui donne le droit de former. Lors du non-respect des règles, l'association peut retirer celle-ci.
Responsabilité de son apprentissage	Ayant eu toutes les informations relatives à votre apprentissage, il est de votre devoir de vérifier les dates et d'organiser son remplacement en cas d'éventuelle absence.

Dates des cours interentreprises 2021

Jouets



Lieux : Cristal Chromothérapie
Rue Locarno 9
1700 FRIBOURG

Horaires : 09h00-12h00 13h00-16h20

Responsable : Hebert Sandrine
076/ 431.67.39
shebert847@gmail.com

1 ^{ère} année scolaire Séminaire 1			Formateur
Mardi	09 mars 2021	PJ 1*	Mme Hebert
Mercredi	10 mars 2021	PJ 2*	Mr Millier
Jeudi	11 mars 2021	PJ 3*	Mr Millier
Vendredi	12 mars 2021	PJ 4*	Mr Kasri

Début 2 ^{ème} année scolaire Séminaire 2			Formateur
Mardi	07 septembre 2021	PJ 1*	Mme Hebert
Mercredi	08 septembre 2021	PJ 2*	Mr Millier
Jeudi	16 septembre 2021	PJ 3*	Mr Kasri
Vendredi	17 septembre 2021	PJ 4*	Mr Kasri

Début 3 ^{ème} année Scolaire Séminaire 3			Formateur
Lundi	04 octobre 2021	PJ 1*	Mme Hebert/ Mr Millier
Mardi	05 octobre 2021	PJ 2*	Mme Hebert/ Mr Millier

*PJ 1-2-3-4 : Pour le programme de la journée, voir les plans de formation pour chaque séminaire dans le dossier CIE.
Les apprenants reçoivent ce dossier avec la convocation au CIE 1. Ils sont tenus à se préparer dûment aux matières prévues.

Dates CIE et dossier CIE à télécharger sur <https://www.papeterie.ch/links-dokumente/schweizer-papeterien-vsp/dokumente-ausbildung/> (faire défiler la page en bas pour les documents en français).

Plan de formation séminaire 1

PJ 1	PJ 2	PJ 3	PJ 4
Informations générales sur les CI et leur déroulement, sur l'examen pratique, les points... Évaluation générale sommative papeterie et jouets (programme CGB)	Jeux d'eau	Modèle de collection	Jeu préscolaire
Jouets pour jeux de rôles	Jeux de sport	Jouets mécaniques	Jeux instructifs
Jouets pour bébé et petite enfance	Engins de vol pour enfants	Set de construction pour voiture RC	Jeux pour familles et adultes
Figurines de fantaisie et licence	Véhicules pour enfants	Accus et appareils de charges	Jeux classiques (jeux sociétés)
	Jeux de sable	Machine à vapeur	Puzzles classiques et interactifs
	Plusieurs évaluations sommatives par séminaire		Jouets en bois

Plan de formation séminaire 2

PJ 1	PJ 2	PJ 3	PJ 4
Poupées	Bricolage	Trains	Jeux de sociétés
Poupons	Pâtes à modeler	Circuits de course automobile	Jeux de cartes à collectionner
Peluches	Pâtes créatives	Modélisme fonctionnel	Jeux de rôles
Doudou bébé	Expérimentation	Kits de construction et modèles réduits	Jeux d'échec électronique
Puzzles classiques Puzzles	Caisse de construction et assemblage		Jeux multimédias
Bois Livre d'image Jouet en bois			Tablettes et consoles de jeux
	Plusieurs évaluations sommatives par séminaire		Objets Connectés
			Normes enfants 1er âge

Plan de formation séminaire 3

PJ 1	PJ 2
Réception des classeurs marchandises traités durant les années d'apprentissages et les CI. (Étoffer les connaissances)	Présentation d'un produit : Jeux de rôle / entretien de vente sur un article de leur choix. Même principe que le Swiss Skills.
Réception du dossier de formation. Le support personnalisé selon entreprise Coop- Migros- Manor	Bilan des points, des présences ou autres problématiques lié pour l'examen pratique final. Les points des compétences professionnelles vous seront transmis, la totalité des points sont inscrits sur la base des données
Explication et préparation partie 1-2-3 et 4 / déroulement examen – protocole – experts- convocations – situations	Bilan des cours
Visite d'entreprise selon consigne du formateur. Traitement des entreprises – des assortiments – compléments à son entreprise	Questions – réponses divers
Préparation gestion du stress	
<div style="border: 2px solid red; border-radius: 15px; padding: 10px; display: inline-block;"> Plusieurs évaluations sommatives par séminaire </div>	

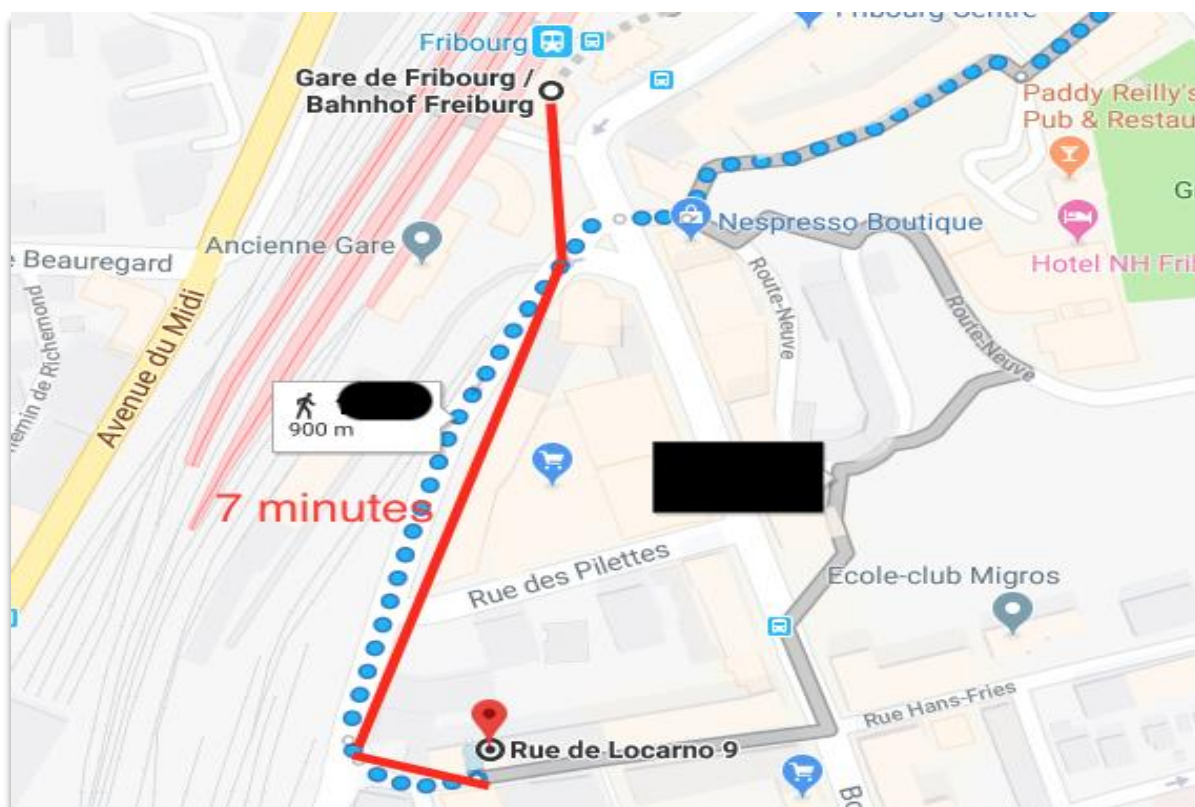
Lieu des cours

Cristal chromothérapie

Rue de Locarno 9

1700 Fribourg

076/ 412.69.11



Accès

Transports publics : A la sortie de la gare, tous les bus en direction de Pérolles, arrêt Migros. 2 minutes de la gare.

A pieds : Selon plan : en sortant de la gare prendre à droite, traverser la route et marcher sur la Rue des Arsenaux 7 minutes ou sur le Boulevard de Pérolles 9 minutes.

Parking : Migros : passe devant le centre Cristal chromothérapie à 1 minute.
Aldi : le parking est une route avant le centre, 3 minutes à pieds.

Attestation des cours interentreprises

L'apprenti

Entreprise formatrice

Séminaire 1	Signature du formateur
Jour 1 date :	
Jour 2 date :	
Jour 3 date :	
Jour 4 date :	

Séminaire 2	Signature du formateur
Jour 1 date :	
Jour 2 date :	
Jour 3 date :	
Jour 4 date :	

Séminaire 3	Signature du formateur
Jour 1 date :	
Jour 2 date :	